

PATRIMOINES EN SEINE-ET-MARNE

PARC DU CHÂTEAU D'AUNOY À CHAMPEAUX CANTON DE MORMANT

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE

LE CONSEIL GÉNÉRAL S'ENGAGE POUR LA CONNAISSANCE ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE

LIONEL WALKER

Vice-Président chargé
du tourisme, des musées
et du patrimoine



VINCENT EBLÉ

Président
du Conseil général
de Seine-et-Marne



La Seine-et-Marne est riche de près de 600 édifices et 5 000 objets protégés au titre des Monuments historiques mais aussi d'un patrimoine très divers non protégé.

Le Conseil général, à travers son aide technique et financière et ses politiques contractuelles, œuvre à la conservation et la restauration de l'ensemble du patrimoine seine-et-marnais.

Il contribue à l'animation et à la valorisation du patrimoine en organisant de grands rendez-vous comme « *les rencontres départementales du patrimoine – journées Jean Hubert* », « *Les Monuments font le printemps* », « *La Seine-et-Marne, Couleur Jardin* » ou encore « *Mémoires Vives* ».

Cet engagement du Conseil général prend aussi la forme d'études, inventaires et recherches menées sur l'ensemble du territoire pour révéler la variété et la singularité du patrimoine de la Seine-et-Marne.

La collection « Patrimoines en Seine-et-Marne » a pour objectif le partage de cette connaissance avec le plus grand nombre. Ces brochures vous permettront de découvrir une sélection de sites archéologiques, d'édifices et d'œuvres remarquables de notre département.



HISTOIRE

DU DOMAINE D'AUNOY

Non loin de Champeaux et de sa collégiale, le domaine d'Aunoy, inscrit à la liste supplémentaire des Monuments historiques en avril 1986 (parc et château), présente un grand intérêt car il a conservé son architecture originelle du milieu du XVIII^e siècle ainsi qu'un parc aménagé dans le goût anglais.

La seigneurie d'Aunoy est attestée dès 1180 et au début du XVIII^e siècle, un château médiéval flanqué de tours est encore visible. C'est à la suite d'un incendie survenu en 1750 que le château actuel est construit. Son propriétaire est Jean-Baptiste Chabert, agent de change. Pour la reconstruction de sa nouvelle résidence, Chabert abandonne le site de l'ancien château. Sa nouvelle demeure sera construite plus à l'ouest.

UN DOMAINE DU MILIEU DU XVIII^e SIÈCLE...

La résidence voulue par Chabert est caractéristique de l'architecture des maisons nobles de campagne.

Le bâtiment à deux niveaux est flanqué de deux ailes traitées en arcades aux toitures en terrasses. Les toitures sont à la Mansart et un avant corps central surmonté d'un fronton marque l'entrée et l'accès aux pièces de réception du rez-de-chaussée.

Le château d'Aunoy présente cependant une particularité importante ; il est dépourvu de plafond et de charpente en bois. La technique de couverture utilisée est celle des plafonds et des combles briquetés.

Chabert fait aussi aménager un parc classique hérité des modèles rendus célèbres par Le Nôtre et ses élèves : "distribué en bosquets, allées et parterres, trois pièces d'eau, une plantation d'ormes en quinconce". Peu de temps après l'achè-

vement des travaux, Chabert revend le domaine d'Aunoy. L'acte de vente, daté de 1754, donne une description assez précise du château et du parc.

Par héritage, le domaine échoit à l'épouse de Pierre Jean-Baptiste Gerbier, avocat au parlement de Paris, en 1760.

Entre 1760 et 1770, Gerbier fait réaliser, par un jardinier anglais dont le nom reste inconnu, de nouveaux jardins dans le goût anglais.

Les visites du prince de Conti et de la duchesse de Chartres, eux-mêmes amateurs et commanditaires de jardins à l'anglaise, font de ce parc un jardin à la mode. Il s'agit d'un des premiers parcs à l'anglaise réalisés en France.

JEAN-BAPTISTE GERBIER (1725-1788)

avocat au parlement de Paris,
conseiller-secrétaire du roi

Il est l'un des avocats les plus connus de son époque. Appartenant au barreau de Paris, il a défendu ses causes avec clarté et chaleur.

Attaqué à la fin de sa vie par ses pairs pour ses choix politiques en faveur du chancelier Maupeou, il rédigea un long Mémoire avec lequel il se justifia aisément. Réhabilité, il est nommé bâtonnier de l'ordre des avocats en 1787.

...PEU MODIFIÉ AU COURS DES DEUX SIÈCLES DERNIERS

En 1775, Gerbier vend son château. Il passe ensuite dans de nombreuses mains mais traverse heureusement la Révolution et le XIX^e siècle sans modifications majeures. Il est à noter qu'en mars 1839, les terres, fief et seigneurie d'Aunoy sont vendus par adjudication après avoir été divisés en 95 lots par Benoît Théophile Vidal, propriétaire du domaine depuis deux mois seulement. Il s'agit d'une opération de pure spéculation qui morcelle un domaine dont la taille atteignait à l'origine près de 60 hectares. À la différence de certains spéculateurs de l'époque surnommés "La Bande Noire", Vidal ne souhaite pas la démolition

du château et des communs pour tirer profit de la revente des matériaux. Il prend bien soin cependant d'exclure de la vente les "meubles meublans (sic) et objets mobiliers du château ainsi que les matériaux provenant de la démolition du corps de ferme, qu'il vient d'engager. Seul le colombier reste sur pied (il est toujours visible aujourd'hui dans le parc). Le château, les communs, le parc et les grandes allées sont rassemblés en un seul lot qui correspond à peu près à l'emprise actuelle du domaine.

En 1960, le château appartient au décorateur Emmanuel Motte qui entreprend d'importants travaux de restaurations à la fois dans le château et dans le parc. Il décore les salons selon la mode du XVIII^e siècle, enlève les toitures des ailes basses et fait de nombreux aménagements dans le parc.

En 1961, Aunoy est au cœur de l'actualité avec le placement en résidence surveillée du leader algérien F.L.N., Ben Bella. Pour accueillir le chef indépendantiste capturé à la suite du détournement de son avion en 1956, le château est transformé en place forte. Une compagnie de C.R.S. s'installe à proximité tandis que plusieurs hélicoptères se tiennent prêts à décoller aux abords de la propriété. Actuellement, propriété de Monsieur Tapiou, le domaine d'Aunoy s'ouvre au public, les communs du château sont maintenant aménagés pour accueillir séminaires et réceptions.



LE PIGEONNIER DE L'ANCIENNE FERME

Aujourd'hui, il sert de fausse fabrique et apporte au parc une touche mystérieuse



PLAN D'INTENDANCE DE CHAMPEAUX ÉTABLI EN 1780 : LA TRANSFORMATION DU PARC EN JARDIN PAYSAGÉ ENTRE 1760 ET 1770.

Le plan d'intendance de la paroisse de Champeaux (1780), représente le bourg fortifié et ses environs. À l'ouest du village est mentionné le fief d'Aunoy. Le château et le parc d'Aunoy sont de dimensions modestes, comme le bois de la Brosse qui les voisine.

Le parc est représenté avec une telle précision que cela donne à penser que l'auteur de la carte y a eu accès. Les différentes parties du parc y sont bien distinctes, ce qui permet de les identifier. L'accès au château se fait par une allée boisée qui lui fait face ou par la route longeant sa façade. Un fossé "saut-de-loup" sépare la propriété de la route. Le château est précédé d'une avant-cour.

Au sud du château, sont aménagées les parties utilitaires du jardin : potager, serre, verger et orangerie. Au nord, prennent place les communs, dont les écuries. Le parc mesure près de trente arpents. Il commence derrière les communs, au bord de la route. Il est délimité par quatre voies. La ferme du château, aujourd'hui disparue, occupe près d'un cinquième du jardin et forme une enclave dans son angle sud-est.



LE PARC À L'ANGLAISE

Depuis la fin du XVII^e siècle, les anglais aimaient que leurs parcs s'ouvrent sur la campagne et le paysage. Pour cela, leurs jardins étaient clos par des fossés appelés les “ah! ah !”, dont le nom témoigne de la surprise des visiteurs lorsqu'ils les découvrent. Les parcs semblaient ainsi se prolonger indéfiniment dans la campagne et offraient le paysage en toile de fond.

A

partir du début du XVIII^e siècle, les jardiniers anglais, peu à peu, suppriment les éléments caractéristiques du jardin classique.

LE GOÛT POUR LA NATURE

Les allées tirées au cordeau laissent place à d'autres sinueuses, dessinées dans des pelouses irrégulières. Les arbres sont savamment agencés pour former des petits bois ou bosquets plantés dans la pelouse. Les fontaines et les bassins géométriques disparaissent au profit d'étangs et de rivières, qu'ils soient naturels ou artificiels. Les jardins anglais tendent ainsi à proposer une image idéalisée de la nature. Leur agencement vise souvent à la création de "tableaux", inspirés notamment de l'œuvre du peintre de paysage Hubert Robert.

Lorsqu'il acquiert le château d'Aunoy, Jean-Baptiste Gerbier fréquente un milieu parisien et intellectuel qui s'intéresse à toutes les nouveautés. C'est dans ce contexte que le nouveau propriétaire d'Aunoy fait appel à un jardinier anglais dont nous ignorons le nom. Ce jardinier compose un jardin qui reprendrait les modèles de "landscape and ornamental gardens" développés par William Kent en Angleterre à partir des années 1720.

L'ESPRIT ANGLAIS DU PARC D'AUNOY

Le couvert, au nord du parc, évoque l'orée d'un bois au bord d'une prairie, qui est représentée par la partie gazonnée du parc. Le plan d'intendance révèle également l'usage de petits bosquets isolés dans les pelouses. Il s'agit de mettre en valeur l'aspect décoratif d'un arbre par sa ramure ou la couleur de son feuillage et provoquer une

émotion chez le spectateur. Les allées sont sinueuses dans la "prairie" et presque serpentine dans le bois. Le but est de surprendre le promeneur qui découvre au détour d'un chemin un nouveau paysage. Le parc d'Aunoy est agrémenté de quelques fabriques : une glacière, sur laquelle un sentier chemine en cercles concentriques vers un belvédère qui permet d'apprécier la vue du parc et de la campagne, une grotte de rocaille qui borde l'embarcadère du lac médian. L'eau n'est plus canalisée, le jardin anglais fait place aux étangs et rivières sinueuses.

Jean-Baptiste Gerbier fait preuve d'avant-gardisme en créant en France, pour son château d'Aunoy, un jardin à la mode anglaise. Ces jardins étaient encore indirectement connus en France. L'influence classique des grandes lignes droites est encore

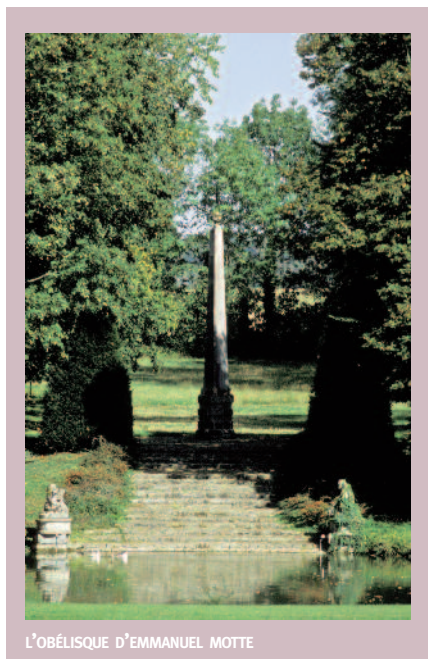


LA GROTTTE AU BORD DU LAC

perceptible dans le plan. Les abords du château restent sensiblement classiques. C'est donc un jardin anglais "acclimaté" qui est composé à Aunoy. Le terme de jardin irrégulier ou paysagé est alors plus approprié pour désigner un tel parc. La mode en sera lancée à la fin du XVIII^e siècle et connaîtra une nouvelle impulsion avec le romantisme qui les agrémentera de ruines. Contrairement aux jardins du XVII^e siècle, lieux de rencontre, destinés à voir et être vus, les jardins paysagers sont propices à l'isolement et la rêverie.

Les années et les siècles passants, le parc va perdre de nombreux éléments de cette grande composition. Les arbres gagnent sur la pelouse, les sentiers disparaissent et les fabriques se ruinent. Emmanuel Motte, au moment où il entreprend la restauration du

parc, signale une cabane tronç et un pont donnant accès à l'île chinoise. Il fera aussi de nouveaux aménagements d'inspiration variée mais n'appartenant pas au vocabulaire du parc à l'anglaise : un bosquet de treillages au sud du château, un obélisque arrêtant le regard dans la perspective centrale du château et l'ajout de sculptures de provenance diverses.



L'OBÉLISQUE D'EMMANUEL MOTTE

“ Les jardins
paysagers sont
propices
à l'isolement
et à la rêverie.”



GRILLE DU CABINET DE VERDURE AMÉNAGÉE PAR EMMANUEL MOTTE APRÈS 1960



LA TEMPÊTE DE 1999 ET LE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC

La Seine-et-Marne a été l'un des départements les plus touchés par la grande tempête de décembre 1999. De nombreux édifices mais aussi des parcs, des jardins et des forêts ont été endommagés et au début de l'année 2000, beaucoup de chantiers se sont ouverts dans l'urgence. Les parcs les plus détruits – comme celui d'Aunoy – ont fait l'objet de projets de réaménagement et de replantation.

Après le passage de la tempête du 26 décembre 1999, 459 édifices à valeur patrimoniale ont été sinistrés en Seine-et-Marne dont 106 classés au titre des Monuments historiques, 152 inscrits à la liste supplémentaire des Monuments historiques et 201 non protégés. Le Conseil général décida très vite d'indemniser les communes pour les travaux de remise en état du patrimoine inscrit et non protégé. Concernant le patrimoine des jardins, 38 parcs historiques ont été touchés à différents degrés. Au total, 800 000 m³ de bois ont été abattus sur tout le département.

LE SOUTIEN DU CONSEIL GÉNÉRAL APRÈS LA TEMPÊTE

Le Département a décidé de participer au sauvetage de quelques-uns parmi les plus sinistrés en finançant une partie du coût des études préalables au réaménagement des parcs.

C'est le cas pour le parc du château d'Aunoy, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques et situé dans le site classé de la Vallée de l'Ancoeur.

D'une surface de 16 hectares, le parc d'Aunoy offrait dès avant la tempête, des dispositions fragiles et vétustes. Florence Collette, chargée de l'inventaire des jardins pour le département en 1995, notait au moment de sa visite du parc en 1996 que certains arbres dataient vraisemblablement du jardin des années 1760-1770.



VUE AÉRIENNE DU DOMAINE D'AUNOY

On distingue les ravages de la tempête dans toute la partie nord du parc auparavant boisée.

Après le passage de la tempête, un tiers des arbres de l'avenue a été détruit, et plus des deux tiers des boisements du parc ont été abattus.

REDONNER VIE AU PARC D'AUNOY

Dans un premier temps, il a fallu dégager les chablis et abattre les arbres fragilisés. La volonté du propriétaire était, au-delà de la remise en état de son parc, de mettre en œuvre un grand projet de restauration concernant l'ensemble du parc.



BUSTE D'EMPEREUR DU CABINET DE VERDURE

La statuaire du parc, datant du 18^e siècle, forme un ensemble hétérogène. Elle aurait été ajoutée par Emmanuel Motte après 1960.

L'étude préalable a donc été confiée à Jacques Moulin, architecte en chef des Monuments historiques, auteur quelques années auparavant du seul et important travail de recherche sur le parc d'Aunoy.

D'après le diagnostic de Jacques Moulin, le parc souffrait :

- d'un boisement non renouvelé,
- d'un réseau hydraulique et d'assainissement hors d'usage,
- de perspectives occultées,
- d'anciennes pelouses envahies par les arbres,
- de fabriques en mauvais état,
- de chemins disparus.

L'étude préalable, rendue en 2005, permettait de faire un état des lieux complet accompagné d'un avant projet de remise en état du parc, ainsi que d'un schéma d'ouverture au public et de visite du parc. Afin de répondre à la fonction d'accueil du public du domaine d'Aunoy, dès 2004, les premiers travaux avaient été engagés.

LA ZONE NORD

La restructuration du parc a commencé à partir de la zone nord s'inspirant dans ses grandes lignes du plan d'intendance de 1780.

Les allées furent dessinées à partir des traces qui subsistaient ; la perspective axée sur la collégiale a été replantée. Le pavillon de la Source a été dégagé de ses remblais, de la végétation, puis sa toiture restaurée.

La replantation des masses boisées est engagée, recréant des ambiances différentes au fil du cheminement : ambiances de sous-bois, clairières, ambiances fleuries et petits cabinets de verdure.



AU DESSUS ET À GAUCHE :
VUES DE LA PARTIE NORD DU PARC

De nouveaux chemins ont été tracés et des plantations d'arbres et arbustes sont venues remplacer l'ancien couvert boisé.



LA PERSPECTIVE REPLANTÉE
VERS LA COLLÉGIALE DE CHAMPEAUX



LE RUISSEAU CREUSÉ POUR ALIMENTER EN EAU LE LAC
SUPÉRIEUR

LE CREUSEMENT D'UN RUISSEAU

Pour alimenter le lac supérieur, un ruisseau a été recreusé depuis le pavillon de la Source jusqu'au lac. Cet aménagement est une première étape de la restauration des principes hydrauliques du parc permettant l'alimentation en eau des trois lacs artificiels.

Au sud, le verger sera restauré et le potager remis en culture.

Les abords du château seront repris : les fossés curés et les murs consolidés. Un parking pour accueillir les visiteurs sera aussi aménagé. Enfin, la grande allée menant au château, aujourd'hui délaissée, sera requalifiée.

LES ÉTAPES FUTURES DU PROJET

Bientôt, la zone du parc autour de la glacière et du lac supérieur sera complètement dégagée. La glacière devrait être restaurée et sa partie supérieure retrouver son rôle de belvédère.

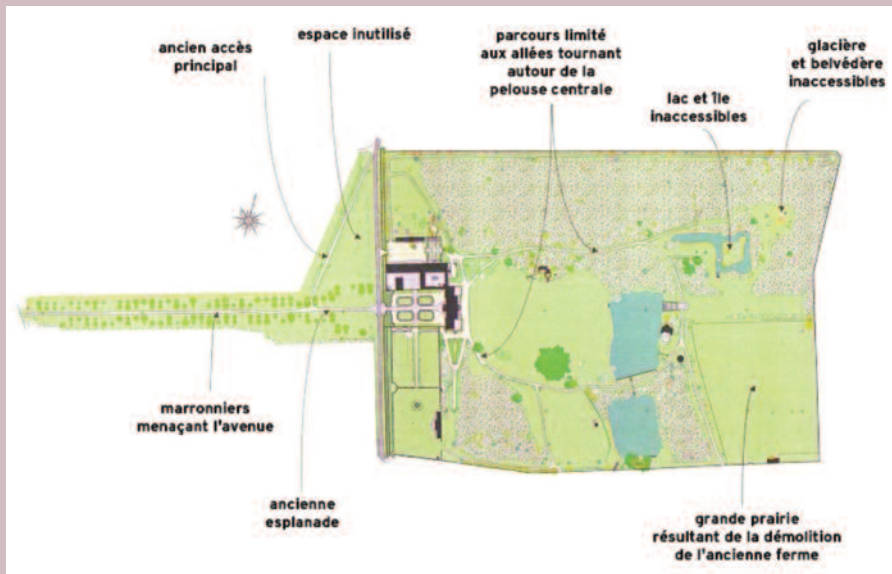


LE PLATANE D'AUNOY

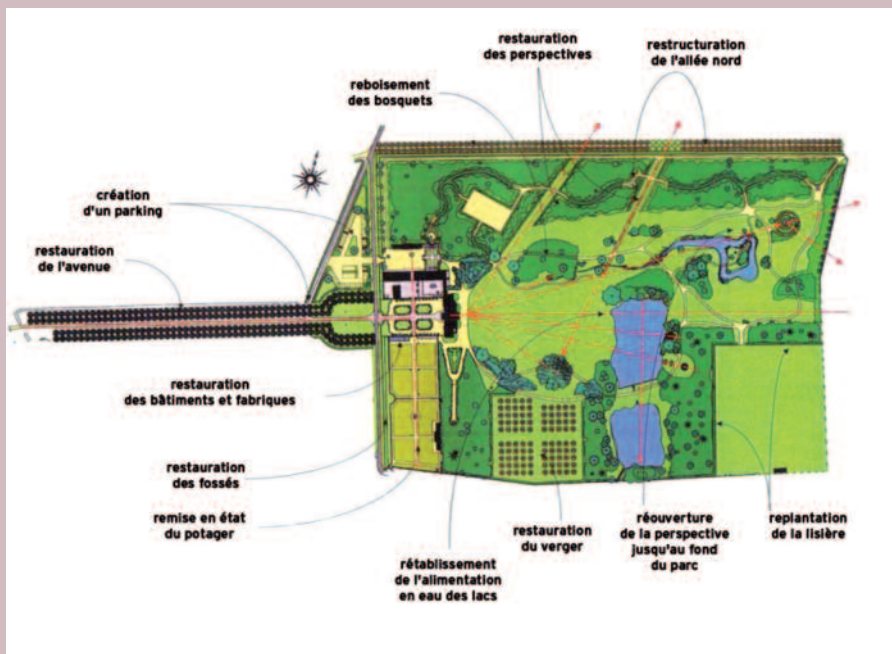
Il a reçu le label "Arbre remarquable" en 2006. Ce platane hybride aurait environ 200 ans, il a 8 mètres de circonférence. La projection du **houppier** au sol est de 600 m².

D'APRÈS L'AVANT PROJET DE RESTAURATION PROPOSÉ PAR JACQUES MOULIN

> DISPOSITIONS GÉNÉRALES DU PARC EN 2000



> AVANT PROJET DE RESTAURATION



GLOSSAIRE

- **toiture à la Mansart** : toit présentant deux pentes différentes sur le même versant, séparée par une arête saillante. François Mansart (1598-1666) est architecte du roi en 1623. Il utilise largement la technique du comble brisé à laquelle son nom reste attachée.
- **René Nicolas de Maupeou (1712-1792)** : homme politique français, il est nommé chancelier en 1768. Il réforme avec difficulté le corps des parlements (leurs membres deviennent appointés et révocables). Cette réforme sera maintenue pendant tout le règne de Louis XV, mais Louis XVI, dès son avènement, renvoie Maupeou et rappelle les anciens parlements.
- **saut de loup** : fossé sec et profond souvent maçonné qui marque la limite du jardin.
- **arpent** : c'est anciennement la distance de portée d'une flèche, un arpent vaut environ 71 mètres.
- **couvert** : ensemble des parties boisées d'un jardin.
- **fabrique de jardin** : petite construction de jardin comportant un espace intérieur, servant de ponctuation à la promenade en ménageant des vues.
- **glacière** : sorte de citerne où l'on conserve la neige ou la glace récoltée en hiver, généralement aménagée dans une butte artificielle et surmontée d'une fabrique.
- **chablis** : on appelle chablis ou chable, le bois abattu par les intempéries.
- **houppier** : partie supérieure de l'arbre constituée des branches principales ou secondaires.

SOURCES

AD 77, cote 1C52/10, plan d'intendance de 1780

AD 77, cote 217E486, cahier des charges de la vente par adjudication de la seigneurie d'Aunoy. 15 mars 1839

Dossier du Pré-inventaire, AD 77, 1981

Dossier "Parc du Château d'Aunoy", Inventaire des Parcs et jardins de Seine-et-Marne par Florence Colette, 1996, AD 77, série 174j

Etude Préalable à la remise en état du parc après la tempête du 26 décembre 1999, Jacques Moulin, architecte en chef des Monuments historiques, avril 2005.

BIBLIOGRAPHIE

Le Magasin pittoresque, année 1876, p. 129-131

Almanach historique du département de Seine-et-Marne, 1878

Connaissance des Arts, "un château pour Garden-parties" Août 1965

Jacques Moulin, "Le château d'Aunoy et l'apparition en France du jardin à l'anglaise", dans *Bulletin monumental*, 1991, n° 2, p. 201-204

John Harris, "L'idole du temple : the first french gardener in the Brownian Style" in *Garden History*, vol. 29, 2001, p. 36 à 47

Mémoire et Documents, "l'art des jardins", AD 77, à paraître

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Y. Bourhis (DAPM,CG77), Service études et développement du patrimoine (DAPM,CG77)
p. 7 : AD77 ; p. 12 et 17 : cabinet Jacques Moulin

CRÉDITS TEXTES

Virginie Lacour et Chloée Pata, Service études et développement du patrimoine (DAPM,CG77)

REMERCIEMENTS

MONSIEUR TAPIAU, MONSIEUR JACQUES MOULIN ET MONSIEUR VILLARS

Conseil général de Seine-et-Marne
Direction des archives, du patrimoine
et des musées départementaux
248, avenue Charles Prieur - BP 48
77196 Dammarie-lès-Lys cedex
Tél. : 01 64 87 37 00
www.seine-et-marne.fr



Renseignements
Tél. : 01 64 87 37 54
www.seine-et-marne.fr